

On s'abonne au bureau du journal, rue de l'Ange, n° 627, où les lettres et envois doivent être adressés franc de port.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
(Par trimestre.)

Pour Namur. 4 fl. 50 c.
Pour les autres villes. 5 20

COURRIER

DE LA SAMBRE.

INSERTIONS ET AVIS.
Prix par ligne d'impression, 10 cents.

Avis aux abonnés.

Les abonnements commencent à toutes les époques, mais doivent échoir à la fin de mars, juin, septembre et décembre.

N° 438.

MARDI.

30 AOÛT 1831

INTERIEUR.

BRUXELLES, 28 août.

SÉNATEURS ET DÉPUTÉS CONSTITUTIONNELS.

On nous transmet la liste suivante, que nous approuvons en entier.

SÉNATEURS.

Le baron SURET DE CHOKIER.
Le baron BEYTS.
Le comte D'AERSCHOT.
CLAES DE LEMBECK.

DÉPUTÉS.

ROUPPE, bourgmestre de Bruxelles.
BOURGEOIS, conseiller à la cour.
DE GAMOND, conseiller à la cour.
BARBANSON, avocat.
F. MEEUS, directeur de la banque.
TIELEMANS, gouverneur de Liège.
JOTTRAND, avocat.

(Indép.)

M. le général Belliard, venant de Louvain, est entré aujourd'hui à Bruxelles, à dix heures, à la tête du 19^e et du 38^e de ligne.

Ces deux régiments, rangés en bataille dans la rue Royale, ont été passés en revue par le roi; ils ont défilé ensuite devant Sa Majesté et le maréchal Gérard, placés avec leurs états-majors vis-à-vis du palais.

La tenue de ces régiments a excité la plus vive admiration.

— Nous lisons dans une lettre de Paris :

On nous affirme, quoique la chose nous paraisse peu vraisemblable, que M. Dupuytren a fait hier un rapport au comité de santé, dans lequel il déclare que le choléra est à Paris. Nous croyons que ce bruit est fort exagéré, quoiqu'il soit fort possible qu'il y ait quelque chose de vrai au fond; car plusieurs médecins s'accordent à dire qu'il règne dans ce moment à Paris une espèce de maladie qui ressemble au choléra, et qui est connue sous le nom d'influenza. (Moniteur.)

— L'anniversaire des trois immortelles journées de 1830 a été célébré à Modon de la manière la plus brillante.

— Le nombre des Polonais qui arrivent à Genève s'accroît de jour en jour.

— On écrit de Gand, 27 août :

On parle beaucoup ici de rappeler sous les armes les hommes formant le 1^{er} ban de notre garde civique, et de les envoyer à Ypres pour y exercer à manier des armes. (Gaz. van Gend.)

— Aujourd'hui dimanche, doivent arriver dans le canton de Genappe le régiment des lanciers de Nemours et le régiment des hussards de Chartres. Ces deux régiments de cavalerie séjourneront dans cette partie de l'arrondissement de Nivelles qui est destinée à leur cantonnement. Ils avaient d'abord pour destination les environs de Hall et d'Enghien, où ils sont arrivés samedi, venant de Tirlemont; mais un ordre nouveau leur a depuis assigné le cantonnement de Genappe. (J. de la Belgique.)

— Nous avons été étrangement abusés sur la force réelle de notre armée, et c'est là un chef terrible d'accusation contre les ministres, qui paraissent s'être scandaleusement joués de notre bonne foi. Si l'on en croyait un premier rapport de M. Goblet, nous avions 40,000 hommes sous les armes; après lui vint M. d'Hane qui, en quittant le ministère se vantait d'avoir augmenté l'armée de 24,000 soldats; plus tard M. Dufailly annonça au congrès que nous avions sous les drapeaux 57,000 hommes prêts à entrer en campagne, et enfin en dernier lieu, le congrès vota des subsides pour un effectif de 68,000 hommes. Où donc était cette armée, quand il s'est agi de repousser les troupes de Guillaume? Ou nous a montré alors environ 16,000 hommes dans le Limbourg, 10,000 sous les murs de Louvain, 7000 dans Anvers et un régiment (le 8^e) dans les Flandres, c'est-à-dire en tout à peu près 30,000 soldats. (Belge.)

— On lit dans l'Indépendant :

Une personne arrivée de La Haye nous annonce que la réception la plus brillante a été faite au prince d'Orange, le 24 de ce mois, jour de l'anniversaire du roi. Il a fait son entrée dans une calèche ouverte, ayant à ses côtés la princesse d'Orange et ses fils. Le peuple a dételé les chevaux de sa voiture et l'a traînée à travers les rues de la ville, qui étaient ornées et couvertes d'arcs de triomphe, jusqu'au palais du roi, qui est venu à sa rencontre jusqu'à la porte du palais et s'est jeté dans ses bras en sanglotant. Partout on lisait des inscriptions, dans lesquelles on comparait le prince à César, à Napoléon et à Wellington. Le soir, la ville a été illuminée; la famille royale s'est rendue au spectacle, où les plus vives acclamations ont accueilli la présence du prince. Le prince Frédéric est presque oublié.

— On lit dans le Journal de La Haye :

On écrit de Bréda, sous la date du 22 :

Hier sont arrivés ici, venant de Tilbourg, sous la conduite de MM. Bentinck, capitaine commandant, et Wicherlingh, 1^{er} lieutenant de la batterie d'artillerie volante n° 4, les canons de bronze pris, par cette batterie, le 7 de ce mois, sur l'armée de Daine, non loin de Hasselt, consistant en trois pièces de 6 et deux obusiers, dont il sera frappé, comme on sait, des médailles pour nos braves guerriers.

Ces pièces partiront demain pour La Haye, où elles feront leur entrée triomphale le 24, jour anniversaire de la naissance de notre monarque chéri.

Quoiqu'en général les Français se conduisent avec justice envers leurs protégés, ils les mènent assez rudement. Même les officiers belges ne sont point épargnés. Maint soufflet qu'ils leur appliquent est accompagné de ces expressions amicales : *Tiens, lâche, fuyard, etc.* Outre ces humiliations, les Belges ont à payer de fortes sommes pour l'entretien de leurs protecteurs. Ils ressentent ainsi, mais chèrement, l'application du principe de non-intervention (1).

On lit dans le même journal :

Divers bruits ont couru à Tirlemont sur un attentat dirigé contre la vie du prince d'Orange.

Voici ce que nous communiquons à cet égard une personne digne de foi :

Après que la dernière brigade de notre armée eût quitté le 16 à 5 heures du matin la ville de Tirlemont, nos deux princes y restèrent encore avec leur suite, ainsi que deux bataillons d'infanterie, un escadron de lanciers, afin d'attendre le maréchal Gérard, qui avait exprimé le désir de rendre visite à LL. AA. RR. Cependant les volontaires pillards de Daine, ayant repris courage par la proximité des Français, avaient, à la faveur de l'armistice, pénétré de toutes parts dans la ville. Ils se rendirent devant la maison occupée par les deux princes, pour vomir, d'après leur louable coutume, les plus grossières injures. Nos troupes, quoiqu'en petit nombre, brûlaient du désir de chasser à coups de baïonnette cette troupe de bandits, dont les physiognomies inspiraient je ne sais quoi de sinistre; mais fidèles à la convention conclue, et voulant prévenir de plus grands malheurs, elles retinrent leur juste indignation. Le maréchal, s'apercevant néanmoins que la vie de nos deux princes était en danger, fit aussitôt avancer deux régiments d'infanterie et un de cavalerie qui dispersèrent cette canaille à coups de crosse et de baïonnette.

Lorsque le maréchal conduisit les princes hors de la ville, il se présenta un homme en blouse (*een bleuwo kiel*) tirant son sabre et menaçant le prince d'Orange. Aussitôt arrivèrent quatre dragons français qui rossèrent ce misérable à coups de plat de sabre. Le lendemain, d'après les ordres du maréchal Gérard, ce bandit fut fusillé (2).

Le 20 est arrivé à Bois-le-Duc une nouvelle colonne de prisonniers, forte de 8 officiers et 114 sous-officiers et soldats. Ils seront, comme les autres, dirigés sur Naarden.

— On lit dans l'Indépendant, la lettre suivante :

Gand, le 27 août 1831.

J'ai long-temps habité Ostende, j'y ai de bons amis, et une correspondance extrêmement bien suivie. La lettre que je reçois de cette ville, contient le passage suivant : Je le livre à vos réflexions et vous prie de le publier.

« Un Hollandais s'est présenté, il y a quelques jours, en cette ville (Ostende) et s'y est annoncé comme devant recruter des marins destinés pour Rotterdam. D'abord arrêté par la police du port, on s'attendait à le voir traduire devant les tribunaux; on attendait avec empressement un exemple nécessaire. Mais point du tout, aussitôt relâché que pris, il s'est mis en route, hier 25, pour Rotterdam, emmenant, sur navire hanovrien frété à cette fin, une certaine quantité de marins, recrutés et enrôlés à Ostende même. »

Cette lettre ne se termine pas là, elle accuse M. le bailli-maritime. Comme je n'ai pas l'honneur de le connaître, et avant de faire part des réflexions qu'on me soumet sur une conduite aussi singulière que celle que signale l'extrait ci-dessus, je désire, comme il lit tous les jours votre estimable journal, qu'il fasse connaître publiquement les motifs qui l'ont empêché de livrer aux tribunaux l'agent avoué de nos ennemis, et pourquoi il l'a laissé opérer ainsi dans un moment de guerre.

Sa réponse est nécessaire, car Ostende, dont le patriotisme est reconnu, est extrêmement mécontent. On me prie instamment de signaler cette manière de faire.

X.

(1) Evidemment le Journal de Bréda prend les Français pour des Bataves.

(2) Il est fâcheux qu'il n'y ait pas un mot de vrai dans l'histoire si bien arrangée du Journal de Bréda.

Thuin, le 25 août 1831.

Messieurs, hier, je vous entretenais de la belle conduite des soldats belges; aujourd'hui, je vous dirai quelle a été celle des ennemis.

Aussitôt que l'armée de la Meuse eut commencé son inconcevable mouvement rétrograde, les Hollandais se répandirent dans les villages qui venaient d'être abandonnés par les nôtres et s'y livrèrent à toutes sortes d'excès. Des lieux que j'ai visités, il n'en est pas qui ne porte des traces douloureuses de leur passage.

Ils se sont emparés des bestiaux et de tout ce qui est généralement mis en réserve par la prévoyance du paysan : en échange de ce qu'ils prenaient, ils donnaient force injures et force coups, ayant toujours à la bouche des menaces d'incendie et d'assassinat.

Les fermes de MM. de Ceuleneer, Claes et Bidaut ont beaucoup souffert, surtout celles de M. Claes, qui ont été entièrement dévastées.

Les officiers n'étaient guères moins ardents à l'œuvre que les soldats. Souvent ils disaient, ivres de vin et avec un ricanement atroce : « Ah ! Ah ! messieurs les Belges, vous parlez beaucoup de liberté et d'indépendance ; eh bien ! nous appliquons vos principes : convenez-en ; voici, parbleu, de la liberté et de l'indépendance ! » Quand ils trouvaient une maison d'une apparence quelque peu décente, ils s'enquerraient tout de suite du nom et de la qualité du propriétaire : presque toujours leur premier soin consistait à demander si l'honnête bourgeois ne faisait point partie du congrès national.

Il paraît que notre constituante n'est pas précisément un objet de vénération pour les gens d'au-delà du Moerdyk ; ils en parlent comme les têtes-roudes, du temps de Cromwell, parlaient de certaines réunions de cavaliers.

« C'est un club de démons, un sabbat de papistes ! » Pour vous fournir un échantillon très-remarquable de l'extrême affabilité qui présidait aux discours des Hollandais, je transcris ici quelques mots adressés par un sergent à une bonne femme, nommée Smit : c'est elle-même qui me les a rapportés. Comme elle suppliait le sous-officier rapace de ne pas la réduire à la misère, en lui enlevant tout ce qu'elle possédait, il répondit : « Si tu raisones, je saisis ton petit enfant que voilà, et je le fais cuire pour en manger un morceau sous tes yeux. »

Je vous ai parlé dans ma première lettre de l'ancien couvent de Herkenrode, si vaste et si beau. Il y a quinze jours, une quadruple ligne de chênes, formant deux allées parallèles, longues d'un demi-quart de lieue au moins, lui servait d'avenue : c'était comme une de ces élégantes colonnades qui conduisent à de majestueux édifices. Eh bien ! tout cela a presque entièrement disparu sous le fer de nos modernes vandales ; dans leur rage de destruction, ils ont aussi impitoyablement maltraité et les bois et les jardins voisins.

Toutefois, on convient qu'à Hasselt ils se sont montrés moins mal-faisants.

Les pauvres gens que mettaient en larmes, il y a quinze jours, les mauvais traitements hollandais, rient aujourd'hui des facéties françaises.

Tout le monde s'accorde à vanter la discipline et le bon esprit qui règnent parmi nos alliés. La plupart des officiers sont décorés de la légion-d'honneur.

Hier, un piquet de 25 hommes a rendu les honneurs militaires, par ordre du général Barrois, au brave capitaine Blondeau, dont le cadavre, retiré d'un fossé, a été déposé dans le cimetière de Kermpt. Celui-là a combattu vaillamment : il a bien mérité de la patrie !

ANVERS, 27 août.

Nous annonçons avec la plus vive satisfaction au commerce et au public, que la navigation de l'Escaut est libre sans distinction de pavillon, comme avant la reprise des hostilités.

Voici la lettre que le général Chassé vient d'adresser au général de Tabor :

Citadelle d'Anvers, le 27 août 1831.

M. le général,

« J'ai l'honneur de répondre à votre missive d'hier 26 août, n° 38, qu'en vertu d'une disposition de S. M. le roi des Pays-Bas, transmise hier soir 27 août à M. le commandant de la flottille stationnée devant Anvers, la navigation de l'Escaut doit être rétablie comme elle l'était avant la reprise des hostilités, et qu'en vertu de cette disposition je viens de donner les ordres nécessaires pour qu'il n'y soit plus porté d'entraves, sans distinctions de pavillon.

« Il est superflu de vous inviter en conséquence de vouloir donner les ordres nécessaires pour que les embarcations hollandaises servant aux communications de la citadelle, soient également respectées, et qu'il ne soit commis aucune hostilité contre leur navigation, etc.

Le général d'infanterie, commandant supérieur de la citadelle d'Anvers,

Baron CHASSÉ.

Nous espérons annoncer bientôt le résultat favorable des démarches faites pour mettre fin aux inondations des Polders, et avoir ainsi une nouvelle occasion de rendre hommage à la sollicitude du général de Tabor pour de graves intérêts.

Deux mille hommes du régiment de chasseurs à pied sont arrivés aujourd'hui à Berchen et au Marchgrave-Ley.

NAMUR, 29 août.

Le roi vient de mettre à la disposition de monsieur le gouverneur de cette province la somme de 1,254 florins 49 cents (2,655 francs),

pour être distribuée, par les soins de la commission des secours, aux blessés, aux veuves et aux orphelins des journées de septembre et d'octobre.

— L'élection du sénat a eu lieu aujourd'hui. Au premier tour de scrutin, M. de Bruges de Branchon a obtenu 254 suffrages. M. de Stassart en a obtenu 238, et les autres voix se sont portées sur MM. de Trazegnies et de Quarré.

Personne n'ayant obtenu la majorité absolue, il a été procédé cet après-dîner à un balottage entre MM. de Bruges et de Stassart. On nous annonce à l'instant que M. de Stassart a été élu sénateur à la majorité environ de 40 voix de plus que M. de Bruges.

— Le 10^e bataillon des tirailleurs-francs Luxembourgeois, qui partout s'est distingué par sa discipline, sa belle tenue et sa bravoure, est arrivé à Tournay ; ce même bataillon eut à l'affaire du 7 août, aux environs de Hasselt, 40 hommes tués et un bien plus grand nombre en blessés ; il a été formé à Saint-Hubert (grand-duché de Luxembourg), par M. Petillan, major au 1^{er} régiment d'infanterie de ligne, qui a su s'attirer partout l'amour de ses soldats et l'estime de ses concitoyens.

— L'Observateur Autrichien du 18 août, que nous avons reçu par voie extraordinaire, annonce l'apparition du choléra à Rohrau et à Hollern. Le premier de ces endroits est à 12 lieues de Vienne.

— On lit dans le Courrier de la Meuse, journal de Liège :

On nous écrit de différents endroits que l'invasion des Hollandais a donné occasion à plusieurs personnes, dont les opinions étaient équivoques, de jeter le masque ; il semble même que des fonctionnaires se seraient plus ou moins compromis ; le gouvernement sentira sans doute la nécessité de provoquer une enquête sévère : il faut qu'il connaisse ses amis et ses ennemis.

Serait-il vrai par exemple que les éclaireurs hollandais auraient été conduits du côté de Hasselt par un homme du pays, et que les bons offices de ce dernier auraient fortement contribué au succès de nos ennemis ?

— Voici le tableau hideux que nous trace un de nos abonnés, de la conduite tenue par les Hollandais dans le malheureux village de Kermpt.

On sait que le 7 août il y eut un engagement très-vif au village de Kermpt, et que les Hollandais y furent repoussés. La nuit suivante, Daine opéra sa retraite ; le 8, les Hollandais rentrèrent dans Kermpt. Les lâches avaient résolu la ruine des témoins de leur départ de la veille. Le village de Kermpt fut livré au pillage ; toutes les maisons furent en un instant envahies, les portes et les fenêtres furent brisées. Des charrettes et des fourgons étaient prêts à recevoir les produits du pillage ; tout ce que contenaient les habitations fut enlevé ou brisé ; la bêche du journalier, les instruments de l'artisan ne furent pas plus épargnés que le mobilier des gens aisés ; les personnes ne furent pas plus respectées que les propriétés. Aux mauvais traitements succédaient des horreurs d'une autre nature ; la plume s'arrête ! des malheureuses qui s'étaient enfuies dans des caves, dans des bois, furent découvertes ; dix, douze, quinze individus se jetèrent sur une seule personne qui eut à subir les plus cruels outrages... La prudence m'empêche de continuer (1).

Au milieu de toutes les dévastations, la maison contre laquelle les soldats hollandais ont le plus exercé leurs fureurs est celle de M. Pollenus ; là, rien n'est resté, tout a été pris ou fracassé ; ils disaient que ce monsieur avait donné à boire aux habitants le jour du couronnement du roi Léopold. Il faut cependant se rappeler que l'aîné de ses fils est procureur du roi à Hasselt, l'autre, officier de la garde civique ; tout cela réuni au patriotisme connu de cette famille, en voilà sans doute assez pour s'expliquer l'abominable vengeance des Hollandais-Prussiens.

La maison du respectable curé, M. Waltraïn, fut aussi envahie, les forcés s'y précipitèrent, le sabre nu à la main, le curé demanda grâce pour une mère nonagénaire... Elle a assez vécu, crièrent les brigands. Un officier entra, du moins la vie leur fut sauvée.

Tout cela se passait en présence de plusieurs officiers-généraux, que dis-je, des officiers supérieurs même prirent part au pillage. Dans la maison du charpentier Asnong, après qu'elle avait déjà été pillée, entra un officier portant deux décorations, qui aussitôt se mit à y faire de nouvelles recherches. Un verre contenant quelques cents, placé au coin d'une cheminée, avait échappé une première fois ; l'officier s'en empara, le charpentier se jeta à ses genoux, en demandant de pouvoir conserver ces quelques cents pour acheter un pain pour lui, sa femme et ses enfants. *Ce qui est bon à garder est bon à prendre*, telle fut la réponse de cet homme barbare.

Le croirait-on ? le pillage et la dévastation de la maison de M. Pollenus se firent pendant que s'y trouvaient le général Post et l'état-major du régiment de cuirassiers n° 3 ? ont-ils pris leur part ? on l'ignore, la maison était abandonnée ; jusqu'aux domestiques avaient dû se sauver par la fuite.

On n'en finirait pas si l'on voulait énumérer les horreurs qui ont été commises dans cette malheureuse commune.

Il ne sera pas inutile de citer les corps qui se sont le plus distingués au milieu de ces horreurs. Ce sont les cuirassiers, les hussards n° 6, les dragons n° 5, les soldats du train, et de l'infanterie portant sur leurs schakos le n° 13.

Une grande partie de la récolte, même dans les granges, a été détruite ; tout le bétail, excepté celui qu'on est parvenu à conduire dans le bois, a été enlevé...

— Le maréchal Marmont est de retour à Vienne.

(1) On nous assure que ce fait horrible a été constaté.

EXTERIEUR.

FRANCE. — Paris, 26 août.

Fragment d'une note adressée à une cour d'Europe par son ambassadeur à Paris. (Question belge.)

Il était question des intérêts du roi Louis-Philippe, et le diplomate ajoutait :

« La bonne foi du cabinet français n'aurait que cette base, qu'elle serait aussi incontestable qu'en effet elle est incontestée. Seulement on se dit que ce n'est pas la peine de secouer l'arbre du voisin, quand nous sommes sûrs que tôt ou tard la poire en mûrissant tombera dans notre champ. Aucuns croient cependant que ce résultat est inévitable dans un temps donné, et quelque arrangement qu'on parvienne pour le moment à effectuer. Mais, disent-ils, que le peuple anglais arrive à comprendre que désormais la réunion un jour de la Belgique à la France est la conséquence plus ou moins prompte des lois de la gravitation politique, et qu'il vienne à la voir un peu imminente, le ministère anglais sera contraint à la guerre comme il l'est aujourd'hui à la paix. — Car, répudier encore ses quatre anciens départements se donnant à lui, ne dépendra pas alors du gouvernement français, même le voudrait-il : et ce que feraient alors les garans continentaux n'est pas douteux. — Mais où sera alors la maison de Nassau ? n'est-il donc pas nécessaire de songer à elle ? »

Cette note a été écrite dans l'un des derniers mois de l'année dernière. (La Tribune.)

Hier, M. le comte Eugène d'Harcourt, ambassadeur de France en Espagne, et M. l'ancien maire de Neuilly, ont eu l'honneur de dîner avec le roi et la famille royale.

— Aujourd'hui, le roi a travaillé successivement avec M. le président du conseil et MM. les ministres de la guerre, des affaires étrangères et le garde des sceaux.

— M. le duc d'Orléans et M. le duc de Nemours sont arrivés aujourd'hui à Paris, à cinq heures, de retour de Bruxelles. Ils n'étaient attendus que demain.

— On lit dans la *Gazette de France* : La nouvelle suivante nous parvient par voie extraordinaire :

« Il paraît qu'un nouveau protocole vient d'être signé à la conférence de Londres et notifié en Hollande et en Belgique. Des commissaires des deux états devront, en vertu de ce protocole, se réunir immédiatement à Londres pour accepter un médiateur sur le choix duquel ils devront s'entendre, et discuter les intérêts et les différends des deux pays. Cette combinaison paraît de nature à devoir prolonger l'occupation des troupes françaises, quoique cette occupation donne lieu en Angleterre à de vives récriminations de la part de la presse. »

— M. le maréchal-de-camp baron Schneider vient d'être nommé général.

— Par ordonnance du 17 août courant, le roi, considérant que les secours annuels et viagers accordés aux armées ce l'ouest ont donné lieu à des réclamations qui démontrent la nécessité de les soumettre à une révision, a créé près du ministre secrétaire d'état de la guerre, et sur le rapport de ce ministre, une commission présidée par M. le duc de Choiseul, pair de France, et chargée de prendre connaissance des lois concernant ces secours, et de connaître des abus introduits dans leur distribution.

— M. le maréchal Macdonald vient de quitter la chancellerie de la Légion d'honneur pour prendre un appartement à l'hôtel de la Terrasse. Pourquoi cette retraite ? C'est ce que nous ne pouvons dire de peur d'être encore saisis demain. Nous avons dès long-temps signalé l'ennemi : nous avons montré l'écueil ; la Belgique nous a donné de son côté un bien cruel exemple... Le jour viendra peut-être où l'on rendra justice à notre infatigable opposition. Puisse-t-il n'être pas trop tard !... (Avenir.)

— Nous apprenons que M. le colonel Stevens, chef d'état-major de la division militaire de Gand, vient d'être nommé commandant militaire du Limbourg.

— Dans un ordre du jour le prince d'Orange annonce que le roi de Hollande se rendra de nouveau à l'armée.

— Les prisonniers belges sont conduits à Naarden, petite ville de la Hollande septentrionale, à quatre lieues d'Amsterdam et six lieues d'Utrecht.

— Sur la demande de M. l'ambassadeur d'Autriche, les drapeaux d'Ulme conquis par le grand-référendaire vont disparaître encore une fois de la chambre des pairs, qui va se trouver nue et dégarnie de ses ornemens et probablement aussi de ses membres ; car il n'en reste pas 75 pour siéger dans le procès de MM. Montalembert, de Coux et Lacordaire.

— L'Angleterre, assure-t-on, après avoir chicané le Palais-Royal sur l'établissement du duc de Nemours dans le Pays-Bas, en qualité de roi des Belges, poursuit encore ce jeune prince dans ses inclinations pour la fille de don Pedro, la reine dona Maria da Gloria, prétendante au trône de Portugal. On s'explique difficilement cet acharnement, surtout lorsque le jeune prince vient de faire exprès le voyage de Belgique, pour prouver qu'il n'a point de rancune contre Léopold, et que son refus de monter sur le trône belge est sans arrière-pensée de la part de son père et de la sienne.

Nouvelles de Pologne.

Cracovie, le 14 août.

Les Russes se sont avancés jusqu'à la Vistule en-deçà de Varsovie, ce qui est la cause de l'interruption de la communication entre cette

ville et Cracovie. Cependant on parle beaucoup, et même dans des cercles ordinairement bien informés, de négociations entamées, par lesquelles un dernier, et selon toutes les apparences, un horrible carnage va être prévenu. Chaque jour de nouveaux réfugiés arrivent dans notre ville. (Alleg. Zeit.)

— Hier, ceux des habitans de la province de Grodno qui se trouvent à Varsovie, vu l'occupation de cette province par l'ennemi, ont procédé à la nomination de députés à la diète polonaise. Ils ont élu MM. Kaszyz, Niemcewicz, le jeune, Breza et Wielopolski. Le sénat a admis dans son sein le comte Olizar de la Volhynie.

Des frontières de la Pologne, 20 août.

Des nouvelles authentiques viennent d'arriver du quartier-général russe de Lowicz en date du 15 de ce mois, d'après lesquelles les troupes polonaises auraient abandonné leur position derrière le Rawka pour se retirer sur Varsovie, et l'armée russe serait déjà en marche pour le suivre. Le quartier-général va incessamment se mettre en route pour Szymanow.

Le général Geismar, qui commande l'avant-garde du corps d'armée de Rudiger, a remporté une victoire sur les Polonais, le 9, près Graniza, où il a fait prisonniers 19 officiers, parmi lesquels 2 de l'état-major, 500 soldats, et pris 2 canons. Le général Rosen avance par Siedlec vers Praga. Le corps de Kreutz doit arriver le 17 sur la rive de la Vistule.

Le général de Skrnynecki a donné sa démission de généralissime polonais, et il est remplacé par le Général Dembinski (1).

(Preuss. Staats.Zeit.)

Les intelligences que les Russes conservent dans Varsovie les mettent à même d'être informés de toutes les opérations qu'ont en vue les chefs polonais, et de prendre leurs mesures en conséquence. C'est ainsi qu'il y a quelques jours le feld-maréchal Paskewitsch reçut l'avis qu'une forte division de troupes polonaises devait se porter sur Cracovie pour y effectuer la levée en masse, et faire des dispositions pour y établir un camp retranché, dans le cas où l'armée polonaise serait obligée de quitter les environs de Varsovie. Afin de s'opposer à ce plan, une division, forte de 8000 hommes, du corps de Rudiger, reçut l'ordre de passer la Vistule supérieure, de marcher sur Cracovie et d'empêcher tout empiètement des Polonais sur le territoire de cette république. En effet, un corps de troupes russes, sous les ordres du général Thielman, se porte sur Cracovie, où il est attendu dans quelques jours.

Le général Rudiger, qui avait déjà passé sur la rive gauche de la Vistule, a reçu l'ordre de faire un mouvement rétrograde pour couper les communications de Varsovie avec la rive droite de la Vistule, et empêcher l'approvisionnement de la capitale jusqu'à l'arrivée des réserves sous les ordres du général Tolstoi.

L'approvisionnement de l'armée russe, qui a lieu par des fournisseurs prussiens, se fait actuellement d'une manière plus régulière que jamais ; il y a même abondance en tout. Dans l'armée polonaise, il règne au contraire une grande parcimonie, et les soldats ne reçoivent que de petites rations. Le manque de numéraire se fait sentir de plus en plus à Varsovie et cause une stagnation dans toutes les affaires.

(Gazette Universelle.)

PRUSSE. — Berlin, 15 août.

On parle ici d'une note diplomatique adressée par le cabinet de Saint-Petersbourg à ses alliés, dans laquelle il s'agit principalement des grands sacrifices en hommes et en argent faits déjà par la Russie pour dompter l'insurrection en Pologne. On y insiste à ce qu'en conséquence de ces sacrifices faits dans l'intérêt général de tous les souverains légitimes, ceux-ci fassent cause commune avec l'autocrate russe pour atteindre le même but. L'existence de cette note et de son susdit contenu principal est hors de doute ; mais il y en a qui prétendent y avoir vu exprimer le désir de l'empereur Nicolas de voir ses alliés intervenir dans l'affaire de la Pologne, afin d'engager les insurgés polonais à s'arranger avec la Russie, sous de justes conditions.

(Franç. Oberp. Ant. Zeit.)

ANGLETERRE. — Londres, 25 août.

Le ministre de Prusse a reçu le 25 des dépêches de son gouvernement. S. Ex. a expédié deux communications au comte Grey dans la matinée du même jour, et s'est rendue ensuite chez le vicomte Palmerston dans son propre hôtel. L'ambassadeur ordinaire et le ministre extraordinaire de l'Autriche s'étaient également rendus chez le lord Palmerston, et les trois ministres y ont tenu une conférence avec sa seigneurie.

— Le duc de Sussex a fait hier une visite au roi.

Le même jour vers trois heures de relevée, une expresse est arrivé du continent au bureau des affaires étrangères. Les dépêches ont été jugées tellement importantes, que sans la moindre perte de temps, elles ont été expédiées au vicomte Palmerston, qui se trouvait à l'audience, et qui les soumit aussitôt au roi, qui a ensuite quitté la ville vers six heures, pour retourner à Windsor. (The Times.)

(1) En donnant cette nouvelle d'après la *Gazette d'Etat* de Prusse, nous croyons devoir faire remarquer que presque toutes celles que ce journal communique sous la rubrique des frontières, quoiqu'annoncées comme authentiques, sont si non entièrement fausses, du moins exagérées, et cela toujours en faveur des Russes.

(Note du rédacteur du Moniteur.)

JOURNAUX ANGLAIS.

Le Morning Chronicle, en citant un article du Journal des Débats relatif à la retraite de l'armée française de la Belgique, le fait suivre de plusieurs réflexions dont le principal objet semble être de prouver qu'en dépit de tous les efforts du roi de Hollande pour faire de sa cause contre les Belges le motif d'une guerre générale, il n'est pas probable que la paix de l'Europe en sera compromise, surtout depuis qu'un ministère plus pacifique que celui du duc de Wellington a pris les rênes du gouvernement en Angleterre.

Le Morning Chronicle paie de justes éloges au système adopté par le comte Grey, dont la politique est, selon lui, celle qui convient le mieux à la Grande-Bretagne; il voit avec regret que, dans le parlement comme ailleurs, on fait des démarches pour semer la discorde entre les cabinets anglais et français, et qu'entre autres moyens, on se sert du blâme qu'on s'efforce de jeter sur la conduite de la Belgique vis-à-vis celle du roi de Hollande. Le journaliste réfute l'opinion d'un de ses confrères (the Times) qui regarde l'occupation prolongée de la Belgique par les troupes françaises sous un point de vue sombre, et en augure des suites fâcheuses. Il s'accorde plutôt avec un autre journal (the Scotsman) qui, dans un article assez étendu, tend principalement à écarter les craintes et à ranimer l'espoir de la conservation de la paix.

« Que les ministres procèdent, c'est ainsi que le Morning Chronicle termine son article, que les ministres procèdent avec confiance sur le sentier que le devoir et l'honneur leur prescrivent. Quand la nation les verra dévoués sincèrement à son intérêt, elle les protégera contre la cabale des factieux et l'hostilité des faux amis. » Le peuple désire la paix au dehors, mais la guerre dans l'intérieur, c'est-à-dire la guerre contre les perfides corrupteurs. Que les ministres prouvent par leurs actions qu'ils prennent leur tâche à cœur, et le peuple maintenant, qu'on a rempli d'appréhensions, les secondera énergiquement. Qu'ils soient sincères envers la nation, et elle le sera envers eux.

Mais le fer doit être battu pendant qu'il est chaud. Le zèle d'un peuple ne se conserve pas toujours dans la même chaleur. Chacun a à penser aussi à ses propres affaires. Quant à nous, nous croyons à l'honnêteté de nos ministres; mais cela n'empêche pas que nous ne regrettions leur défaut de voir la nécessité d'énergie et d'empressement pour profiter du moment qui leur est favorable. Que répondraient-ils au peuple anglais si un malheur arrivait à notre excellent souverain avant que la grande et salutaire mesure ne nous ait garantis contre l'interruption de la tranquillité, peut-être même contre l'effusion de beaucoup de sang ?

POSTE DE L'APRÈS-MIDI.

Le 5^e régiment d'infanterie belge est arrivé à Bruxelles.

— Le 4^e régiment de chasseurs à cheval français, va tenir garnison à Tournay; il s'y rend directement de Wavre où il stationnait.

— Plusieurs de nos officiers supérieurs d'état-major doivent partir aujourd'hui pour la frontière, afin d'y faire des opérations topographiques, telles que levées de plans, études de terrains, etc.

— Hier matin à six heures, le 11^e régiment de ligne (français) est parti pour Hall; une partie de la population le précédait et le suivait; entre les citoyens et les soldats français, s'était déjà établie une espèce de confraternité; les airs que faisait entendre la musique produisait le même effet sur nos concitoyens que sur les soldats; il y avait unanimité de sentiments.

A sept heures, le 22^e s'est mis en marche pour la même destination; la foule qui l'accompagnait était aussi nombreuse que pour le précédent régiment.

Sont partis ensuite, les domestiques et équipages de MM. les ducs d'Orléans et de Nemours; il y avait trente chevaux de main, une voiture attelée de six chevaux, deux fourgons trainés par des mulets.

— Hier, sont arrivés huit déserteurs de l'armée hollandaise, tous du pays des Nassan; ils ont été déposés aux Petits-Carmes, en attendant qu'ils puissent être dirigés à destination fixe.

— On compte environ 15,000 Suisses dans l'armée hollandaise; la plupart sortent des régiments qui servaient en France sous Charles X, et qui sont rentrés dans leur patrie après les événements de juillet. Les autres étaient depuis long-temps à la solde du roi des Pays-Bas.

— La direction générale de l'artillerie recevra, d'ici au 31 à midi, la soumission pour la fourniture de mille chevaux du train d'artillerie.

— Les lettres de Batavia, du 29 mars, contredisent la nouvelle de l'occupation de cette île par les troupes belges.

BOURSE DE PARIS, du 26 août 1831.

Cinq pour cent.	87 90	Fin courant.	00 00
Fin courant.		Espagne cortès.	
Trois pour cent.	56 75	Fin courant.	
Fin courant.		Emprunt Roy.	62 1/2
Action de la banque.	1525	Fin courant.	
Fin courant.		Rentes perpét.	47 00
Rentes de Naples.	67 10	Fin courant.	

Marché de Namur du 25 août 1831.

	Fl.	C ^{ts} .	C ^{ts} .
Froment-roux, la rasière	11	30	23
Seigle.	5	99	59
Avoine	2	47	03
Pommes de terre.	1	54	28
Beurre.	0	68	57

ANNONCES.

1202.

AVIS.

5300 florins des Pays-Bas à appliquer en rente sur hypothèque. S'adresser au secrétariat des hospices, à l'hospice St Gilles, à Namur.

1218.

A VENDRE,

Un beau jardin situé à la Plante, pour en jouir de suite.

Vendredi, 2 septembre 1831, à dix heures, la dame veuve Abras exposera en vente publique, chez M^{re} Gislain, notaire, Grand'Place, à Namur, un beau jardin situé à La Plante, joignant à MM. Mouvet et Gerard, à l'ancien chemin de Namur à Dinant et au château de cette ville.

Ce jardin est rempli d'arbres à fruits de bonnes qualités, avec un joli cabinet, cave, grenier, et citerne; on abandonnera au profit de l'acquéreur les légumes et fruits de cette année.

1217.

Avis au public.

M. Delbecq, notaire, prévient qu'il fera procéder, mardi, 6 septembre prochain, à la recette de M^{me} Wodon-Gerard, à la vente publique des matériaux, provenant de deux maisons lui appartenantes, situées rue des Moulins, à Namur, écroulées par suite des travaux de la canalisation de la Sambre et démolies par ordre supérieur. Lesdits matériaux consistent en plusieurs poutres, chevrons, rampes d'escalier et portes, fer, plomb, ardoises, tuiles, pavemens, pierres de taille, briques et autres objets.

Cette vente aura lieu ledit jour, à une heure et demie de relevée, très-précise, près le terrain, selon les marchés qui seront désignés, conformément aux conditions pour lors à déclarer.

Que l'un avertisse l'autre.

1215.

L'on demande un remplaçant pour la milice.

S'adresser au bureau de cette feuille.

1099.

Emprunt de douze millions de florins.

Les personnes qui désireraient vendre leurs récépissés de paiemens de cet emprunt, peuvent s'adresser au notaire Delvigne, qui est chargé d'en acheter par commission.

791.

EFFETS PUBLICS.

Le notaire Delvigne se charge d'acheter et de vendre des rentes remboursables de domaine, pour servir aux paiemens des bois acquis du ci-devant syndicat et de tous autres effets publics et obligations de la Belgique, de la France, de l'Espagne et d'autres gouvernemens.

1088.

Plusieurs capitaux importans et autres à placer sur hypothèques ou sur billets à promesses d'hypothèques.

S'adresser au notaire Delvigne.

1222.

On a perdu une montre en argent avec un cordon noir, samedi dernier, entre la porte de la Plante et la Barrière; celui qui la rapportera au bureau de cette feuille, en aura la valeur.

1221.

A LOUER.

Un très-beau quartier de maître à composer au gré de l'amateur, à qui l'on cédera la maison entière, s'il le désire. Cette belle et grande maison, située rue de Fer, n^o 780, offre, au rez-de-chaussée, deux beaux salons, une place à manger, cabinet, belle et grande cuisine, fournil, buanderie et belles caves, huit chambres à l'étage, cinq chambres mansardes et beaux greniers, une belle et très-grande cour avec remises et écurie pour dix chevaux et deux jolis petits bâtimens détachés.

S'adresser à M. Hock, entrepreneur et propriétaire de ladite maison, y demeurant.

1220.

Grandes ventes de terrains.

Le public est prévenu qu'à la requête de MM. Louis Dooms, frères, de Lessines, les biens ci-après vont être exposés en vente, savoir:

1^o 24 bonniers de terrain, nommé Rouveroi, situé sur le territoire de la commune de Sclayn, tenant à la grande route de Namur à Liège, terrain renfermant plusieurs carrières ouvertes de pierre de taille.

2^o 50 bonniers de terrain, sis en la commune de Haillot, très-près de la route d'Andennes à Ohey.

Le recours pour la vente des parties précédentes se fera chez Debrun à Andennes, le 9 septembre, à une heure après-midi.

3^o 50 bonniers environ de terrain défriché, nommé Fayl-Temploux, situé à Temploux, assez près de la grande route de Namur à Bruxelles.

Recours au Verd Chasseur, à Temploux, le 10 septembre, à deux heures après midi.

Tous les biens avant nommés se vendront libres de toutes charges, et leur prix sera payable en dix termes et en dix années. Ils seront exposés par lots d'un bonnier ou par plus grandes parties, au gré des amateurs.

1223.

Joseph Magery, enfant âgé de 14 ans, s'est perdu hier, vers les neuf heures du matin. Celui qui le ramènera aux Quatre Fils Aymond aura une bonne récompense.